

BOURSE DES JEUNES TALENTS

LE TREMPLIN MUSICAL NÎMOIS
2025

ARTISTE SOLO
OU GROUPE ?

PARTAGE TON UNIVERS
MUSICAL ET AVANCE
DANS TON PARCOURS
ARTISTIQUE ET
PROFESSIONNEL

■ Un press-book + 3 titres
(support numérique)

■ Un dossier d'inscription
à télécharger et à renseigner.

■ Un dépôt du dossier :
boursedesjeunestalents
@ville-nimes.fr



LES INFOS
POUR TOI,
c'est par là !

RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTIONS



04 66 27 76 85

NIMES.FR

> Jeunesse > bourse-jeunes-talents



BOURSE DES JEUNES TALENTS

LE TREMPLIN MUSICAL NÎMOIS
2025



Tu es musicien,
tu as entre 16 et 25 ans,

Inscris-toi !

Candidature avant le 8 mars 2025



LE TREMPLIN MUSICAL

Jeune musicien nîmois ou de l'agglomération, tu as entre 16 et 25 ans, voilà une possibilité pour mettre en valeur ton talent et évoluer vers une professionnalisation

POUR PARTICIPER

- Dépose ta candidature avant le 8 mars 2025
- Une pré-sélection des 5 finalistes par un jury le 18 mars 2025
- Une performance live à Paloma, pour sélectionner le Lauréat et l'Espoir le 26 avril 2025

LES ARTISTES SÉLECTIONNÉS BÉNÉFICIERONT D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

POUR LE LAURÉAT :

- Une bourse d'une valeur de 10 000€
+ des prestations : coaching, média, accompagnement administratif et juridique, programmation sur des concerts organisés par la Ville de Nîmes

POUR L'ESPOIR :

- Une bourse d'une valeur de 4000€
+ des prestations : coaching, programmation sur des concerts organisés par la Ville de Nîmes

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 16 à 25 ans
- Être domicilié à Nîmes ou au sein d'une commune de l'agglomération Nîmes Métropole
- Être détaché de toutes conditions de contrats ou de signature dans une maison de disque
- Les œuvres proposées doivent être originales
- Ne pas avoir été programmé sur plus de 10 performances
- Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale

QUE SONT DEVENUS LES ANCIENS GAGNANTS

